

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les Vauclusiens vont pouvoir acheter leur sapin de Noël



Ecrit par le 22 juillet 2024

Les services de la [préfecture de Vaucluse](#) viennent de préciser que la vente d'arbres de Noël est désormais autorisée sous certaines conditions. En effet, si depuis le 29 octobre, seuls les achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et les achats de première nécessité sont autorisés en raison du confinement, le décret du 18 novembre (modifiant le décret du 29 octobre) apporte dorénavant un assouplissement à l'approche des fêtes de fin d'année.

Ainsi, à compter du 20 novembre 2020, la vente d'arbres de Noël est maintenant autorisée :

- Pour les établissements autorisés à recevoir du public durant le confinement.
- Pour les établissements qui ne peuvent accueillir du public durant le confinement, cette activité doit être réalisée dans le cadre de leurs actions de livraison, de retrait de commandes ou en extérieur.

(Vidéo) Quand le Général De Gaulle sillonnait le Vaucluse

A l'occasion du cinquantenaire de la mort du Général De Gaulle, retour sur son déplacement en territoire Vauclusien le 24 septembre 1963. Une journée durant laquelle le premier président de la V e République s'est rendu tour à tour à Orange, Carpentras, Pernes les Fontaines, L'Isle sur Sorgue, Apt, Cavaillon et Avignon. Durant ses allocutions, le président de la République abordera notamment un thème cher à sa politique internationale : l'indépendance de la France.

Conseil départemental de Vaucluse : nouvelle campagne de mesure de la qualité des eaux

Ecrit par le 22 juillet 2024



[Le Département de Vaucluse](#) poursuit sa mission de surveillance dont l'enjeu principal est de permettre l'amélioration de la qualité des eaux grâce aux actions réalisées par les syndicats de rivières et les gestionnaires de cours d'eau.

Depuis 2002, le Conseil départemental mesure la qualité des eaux du département en investissant dans la création de stations de surveillance. Au nombre de 35 aujourd'hui alors qu'elles étaient 14 au départ, maillées en un véritable réseau de 18 cours d'eau et 11 bassins versants, les stations de surveillance sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles fournissent des indicateurs chiffrés sur la qualité physico-chimique, sur la présence de micropolluants, sur les éléments biologiques (macro-invertébrés), et permettent la réalisation de cartographies très précises sur l'état écologique. Effectués chaque saison, les relevés alimentent un document de synthèse annuel dont la prochaine publication est prévue pour avril 2021.

Par ailleurs, les mesures réalisées sont également transmises aux organismes en charge de la gestion de l'eau, les syndicats de rivières et les groupements de communes, ainsi qu'à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Sur la base de ces données, ces gestionnaires agissent pour améliorer les situations critiques ou de crise, réparer l'intervention intensive humaine sur les milieux naturels, améliorer les

Écrit par le 22 juillet 2024

continuités écologiques mises à mal, adapter les investissements en stations d'épuration, influencer les campagnes de sensibilisation auprès des publics, etc.

Parmi les actions menées par le Département, l'accompagnement du Syndicat mixte du Bassin Versant du Lez dans la définition du projet de protection de la ville de Bollène et de restauration de l'espace de mobilité du Lez (en amont de Bollène) en participant notamment à la réalisation des travaux à hauteur de 876 000 €, ou encore la participation à la restauration hydro-morphologique et paysagère de la Salette (Beaumes-de-Venise) à hauteur de 58 000 €.

Vaucluse : une convention entre Enedis et les Cadets de la gendarmerie

Ecrit par le 22 juillet 2024



Dans le cadre du Service national universel, Enedis Vaucluse et l'Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale Région Sud viennent de signer un partenariat visant à promouvoir le sens civique chez les jeunes et développer leur esprit citoyen pour favoriser leur insertion professionnelle.

Fin octobre, Patrice Perrot, directeur Enedis Vaucluse, Alain De Haro et Sandra Bouix, représentant le président de l'Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale Région Sud, en présence du colonel Jean-Christophe Le Neindre, commandant le Groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse, ont signé une charte de partenariat pour un an afin de permettre la poursuite du Service national universel (SNU) sur le territoire. En participant à hauteur de 14 500 euros, Enedis souhaite promouvoir les valeurs de la citoyenneté auprès des jeunes âgés de 16 à 18 ans et accompagner les actions conduites par le comité départemental à destination des jeunes vauclusiens.

Pour rappel, le SNU est un programme triennal mis en place par le gouvernement en 2019 qui succède

Écrit par le 22 juillet 2024

indirectement au service militaire en France et pour lequel la gendarmerie nationale s'est immédiatement impliquée dans l'animation et l'encadrement du SNU. Pour garantir l'accueil des jeunes volontaires pour la réalisation de leur mission d'intérêt général, la gendarmerie s'est dotée d'une structure régionale sous forme associative 'Les Cadets de la Gendarmerie nationale Région Sud'. 13 départements français, dont le Vaucluse, ont été choisis pour préfigurer le SNU dès 2019. Dans le département, la gendarmerie, sous l'égide de la préfecture, a pris part à l'organisation d'un séjour cohésion pour la phase 1 en 2019 et a entrepris cette année de proposer une formation de cadets dans le cadre de la phase 2 du SNU.

La députée Brune Poirson installe sa permanence à Carpentras

Après avoir été durant 3 ans secrétaire d'État en charge de la Transition écologique, Brune Poirson a retrouvé son siège de députée de la troisième circonscription de Vaucluse, à la place de son suppléant Adrien Morenas. La députée Vauclusienne a choisi d'installer sa permanence dans le **centre-ville de Carpentras au 62, rue de l'Observance**.

Pour la contacter : brune.poirson@assemblee-nationale.fr / 04 90 60 52 46 / [fiche de l'assemblée nationale](#)

Tourisme en Vaucluse : cela aurait pu être pire

Ecrit par le 22 juillet 2024



Confinement, annulations du Festival d'Avignon, des Chorégies d'Orange et d'une vingtaine d'autres festivals, mesures contraignantes pour la restauration et tous les sites accueillant du public, restrictions des déplacements à travers le monde... Avec le Covid-19 et ses conséquences, tout pouvait concourir à ce que l'ensemble du secteur touristique puisse croire à un effondrement de l'activité.

Une impression confirmée avec une reprise très lente après le déconfinement puis un très mauvais mois de juillet (-15% en Vaucluse). Une lueur d'espoir cependant est venue de la bonne tenue du mois d'août (+5 %). De quoi permettre d'afficher 'seulement' -10 % de nuitées pendant l'été. La partie était pourtant mal engagée : depuis le début de l'année, le Vaucluse affichait un retrait global de -27 % de nuitées soit 4,4 millions en moins par rapport à 2019.

«Dès le confinement, VPA (ndlr : Vaucluse Provence attractivité, l'agence de développement touristique du Département) a pris la mesure de la situation, dans un contexte qui survenait à l'aube de la saison estivale, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental et de VPA. L'agence a donc adapté ses actions et s'est recentrée sur le marché français.»

Et cela semble avoir payé puisque le nombre nuitées françaises affiche +10 % sur juillet et août. Pas de

Ecrit par le 22 juillet 2024

quoi compenser cependant les -30 % de nuitées d'étrangers sur la même période. Il faut dire qu'avec la disparition de la clientèle américaine (1^{er} client étranger des hôtels du département) ainsi que des touristes asiatiques le coup a été rude. «Malgré tout, VPA n'a pas pour autant délaissée ses clientèles étrangères», poursuit le président du Département. Les équipes de l'agence dirigée par Cathy Fermanian ont aussi axé leurs actions sur les pays du Nord de l'Europe. Résultat : l'arrivée en force des Belges (+26 % en juillet et +32 % en août) et des Suisses (+24 %), le quasi maintien des Néerlandais (-2 %) mais la forte baisse des Britanniques (-39 %) en raison des incertitudes liée au Brexit.

« Cette crise a accéléré et renforcé certaines tendances. »

Cette présence n'a toutefois pas été homogène dans le département. En recherche d'espace et de nature, loin des villes et des contraintes liées, notamment, à la Covid-19. Si le nombre d'étrangers est en baisse partout, la présence de touristes hexagonaux est tout autant à la hausse sauf dans le Grand Avignon (-22 % de clientèle française et -55 % d'étrangers). Dans le même temps, le Luberon totalisait + 19 % de fréquentation française, la Vallée du Rhône +10 % et le Ventoux +5 %.

« Le mois de juillet a été catastrophique, confirme Cécile Wiertlewski, directrice de l'Office de tourisme pour Avignon-tourisme. Durant cette période nous avons enregistré une baisse de fréquentation du Palais des papes de -47 % et le tourisme d'affaires est également en forte baisse. Nous avons lancé, en urgence, des programmes d'animation qui nous ont toutefois limité les dégâts (ndlr : le spectacle de lumière Hélios a attiré 300 000 spectateurs cet été contre 120 000 en 2019. »

«Pour le Palais des papes, cette baisse de fréquentation entraîne un manque à gagner de plusieurs millions d'euros », confirme Joël Peyre, délégué aux Finances de la ville d'Avignon qui est caution de la structure.

«Cette crise a aussi accéléré et renforcé certaines tendances, constate Cathy Fermanian. Les gens recherchent de l'espace, de l'authenticité. Ils veulent donner du sens à leurs vacances en privilégiant un tourisme durable avec des activités nature et des circuits courts.»

Grand gagnant de ces bouleversements ? L'Isle-sur-la-Sorgue, Saumane et Gordes qui ont délogé Avignon de la première place des lieux les plus fréquentés en Vaucluse durant l'été 2020.

« Une chute brutale de la fréquentation avec le classement du département en zone rouge début septembre.»

«Nous n'avons jamais eu autant de monde alors que nous avons annulé la quasi-totalité de nos événements, assure Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle et vice-président de VPA en tant que vice-président du Conseil départemental. Cela a d'ailleurs entraîné des problèmes de sur-fréquentation de certains sites et pose la question de nouvelles stratégies afin d'analyser la capacité de nos territoires afin de ne pas

Ecrit par le 22 juillet 2024

concentrer trop de monde à certains endroits. Comment gérer ses flux avec les problèmes de stationnement, de forces de sécurité, d'environnement, de nuisances ou bien encore de déchets, car cela risque d'excéder les habitants comme nous avons pu le constater cet été au partage des eaux.»

«Nous avons sauvé les meubles malgré l'annulation des Chorégies qui a eu un impact jusque dans le sud de l'Ardèche, la Drôme provençale et le Gard Rhodanien», précise Hubert Maillot directeur de l'Office de tourisme d'Orange-Châteauneuf-du-Pape qui a enregistré -54 % sur le Théâtre antique en juillet août et -91% pour les groupes.

«En revanche, cette année est celle du vélo avec + 70% par rapport à 2017 sur le point de passage de Caderousse via la Via Rhôna, même si nous constatons une chute brutale avec le classement du département en zone rouge début septembre.»

«Nous observons également une baisse de la clientèle locale due à l'annulation des événements de l'été, complète Guilhem Millet, directeur de l'office de tourisme de Pernes-Les-Fontaines. Les visites guidées diminuent fortement alors que les activités familiales comme 'Intrigue dans la ville' connaissent une forte demande.»

Même conclusion pour Franck Delahaye, directeur de l'office de tourisme Luberon cœur de Provence : *«-96 % sur les tours opérateurs, mais un très grand engouement pour le Luberon».*

« Quel avenir pour les petits campings qui ont consommé le Prêt garanti par l'État ?

»

A l'approche des vacances de la Toussaint, les structures de promotion touristique de Paca vont relancer une campagne de publicité 'On tous besoin du Sud' à destination des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la région parisienne et d'Occitanie. Pour cela 300 000€ seront consacrés à des spots radio ainsi qu'à une communication digitale.

Trop tard pour les campings ? *«Avec le coup de frein de septembre, pour nous la saison est terminée», constate Jeanine Guindos, présidente du syndicat de l'hôtellerie de plein air de Vaucluse. Au final, les campings de Vaucluse affichent une baisse de fréquentation de l'ordre de 30 %. «Le locatif a mieux marché que les emplacements. Les gens ont certainement eu un peur des communs avec le virus», poursuit la représentante des campings du département. «Il y a des remboursements à faire suite à des annulations et la plupart des petits campings ont consommé le PGE (Prêt garanti par l'État). Que vont-ils devenir en 2021 ?».*

«On ne mesure pas ce qui s'est passé, complète Patrice Mounier président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). Si on a été tout juste correct pendant 40 jours, il faut se rendre aussi à l'évidence : on a fait une saison de m... ! Ceux qui ont pu s'en sortir sont ceux qui ont un nom. Mais les plus petits, qui ont réduit leur capacité d'accueil de 50 %, ne sont plus en capacité de faire face. Il y a beaucoup de professionnels en pleine détresse et de nombreux restaurateurs et hôteliers risquent

Ecrit par le 22 juillet 2024

bientôt de fermer définitivement.»

«Avignon a pourtant le vent en poupe, assure Cécile Wiertlewski d'Avignon-tourisme. Dès que l'on pourra reprendre, tout le monde sera dans les Starting-Block que ce soit les Tours opérateurs ou les acteurs du tourisme d'affaires.»

Un ressenti que confirme Cathy Fermanian : *«Nous continuons à travailler sur tous nos marchés y compris les plus lointains pour être prêts dès que l'on pourra voyager plus librement.»*

L'enjeu est de taille pour le territoire car, dans une année normale, le Vaucluse accueille 4 millions de touristes dont près de 50 % d'étrangers (20 % viennent des USA et d'Asie). Un secteur qui pèse 1,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel pour 16 500 emplois directs et 21,8 millions de nuitées.

“Investir pour l'avenir : comment font les artisans ?” Thierry Aubert répond.

L'Artisanat régional a perdu un quart de son chiffre d'affaires au premier semestre 2020. D'où le plan de relance de la [Chambre des métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur \(CMAR Paca\)](#) qui prévoit de réunir autour de ce projet de dynamisation économique un budget de 6,5 à 7 M€ auprès de l'Etat, l'Europe, [le Conseil régional](#) et les collectivités. Il vise, au cours des deux prochaines années, à accompagner la modernisation de 2 700 entreprises. Mais aussi à faire face à la hausse du stock des entreprises en grande difficulté en leur apportant un secours financier. Le coup d'envoi de ce plan de relance vient d'être donné avec une campagne de communication pour valoriser – jusqu'à la fin du mois d'octobre – l'image des 250 métiers de proximité du secteur artisanal (budget : 300 000€). Thierry Aubert, chargé de la délégation vauclusienne de la CMAR Paca souligne les particularités locales et commente les enjeux de ce plan à l'échelle départementale.

Au plan régional, un chiffre étonne : la baisse du nombre de radiation de près de 40% entre janvier et août 2020 (versus 2019). Avons-nous une situation comparable en Vaucluse et peut-on en conclure que tout ne va pas si mal ?

« Prudence avec les chiffres enregistrés cette année. Il y a bien une baisse du nombre de radiations. Cependant, il faut regarder ces chiffres avec beaucoup de recul : il est très probable qu'un certain nombre d'entreprises artisanales qui se maintiennent actuellement auront à affronter des difficultés de

Ecrit par le 22 juillet 2024

trésorerie sévères, quand il faudra rembourser les charges et dettes qui ont été reportées. On constatera alors de grosses pertes d'entreprise. »

« **Devoir affronter bientôt des difficultés de trésorerie sévères.** »

En ce qui concerne notre département, quels sont les principaux sujets de préoccupation et de satisfaction pour le secteur artisanal aujourd'hui ?

« La suppression d'événements majeurs tel que le festival d'Avignon et d'autres événements à forte vocation touristique ont eu un impact très néfaste sur l'économie locale et l'artisanat est fortement impacté. L'arrêt ou le fort ralentissement des programmes de bâtiments, les difficultés d'approvisionnement, ont fortement touché le secteur du BTP. Alors que l'on pouvait entrevoir un frémissement de reprise, le redémarrage de la crise sanitaire engendre à nouveau des conséquences négatives sur l'économie de proximité avec un ralentissement dans tous les secteurs et notamment celui des services à la personne. »

Près de la moitié des artisans n'ont pas de salariés. Pour eux, les 1500€ du gouvernement est la seule ressource lorsque l'activité s'est arrêtée. Ce dispositif de solidarité fonctionne-t-il bien ?

« Ce dispositif de solidarité est une bonne chose, il offre une soupape et un filet de sécurité pour les artisans et pour bien des artisans cela a été leur seule source de revenu pour faire face à leurs besoins alimentaires. Cependant, ce n'est pas suffisant, il faut permettre aux artisans d'accéder plus facilement au 'niveau 2' du fonds de solidarité qui permet aux entreprises artisanales de recevoir une sécurité supplémentaire allant de 2 000 à 10 000€. »

Quels sont les moyens pour aider les chefs d'entreprises artisanales à reconstituer une trésorerie et à faire patienter fournisseurs et transporteurs ?

« Aujourd'hui, nous initions deux nouveaux dispositifs : 'Déclic Rebond' et 'Déclic Accès' à la commande publique afin de permettre aux entreprises de s'ouvrir à de nouveaux marchés. La commande publique est un levier essentiel de la relance. Nous mettons en place un accompagnement individuel de l'entreprise pour faire le point de sa situation et l'aider à repartir. »

« **Mettre l'artisan dans le cœur des consommateurs.** »

Quelles sont les actions les plus importantes du plan de relance envisagé par la CMAR pour réussir la reprise et assurer l'avenir du secteur dans notre département ?

Ecrit par le 22 juillet 2024

« S'il fallait mettre en avant l'une des actions les plus importantes de ce plan de relance, je vous parlerais de l'accompagnement des artisans dans la transition numérique. Grâce au programme 'Accompagner la transition numérique des entreprises artisanales de Paca' financé par le Conseil régional de la Région Sud, nous avons accompagné près de 1 700 entreprises en deux ans. Nous sommes très heureux de ce succès mais nous avons voulu aller plus loin et notre objectif est de pouvoir accompagner 2 700 entreprises artisanales sur les deux années à venir. Par ailleurs, la transition écologique et énergétique est l'avenir des artisans, nous y prendrons toute notre part avec les actions d'accompagnement notamment dans le domaine de la rénovation énergétique et du programme 'Rénover+', les actions du type 'Répar'acteurs', les 'écodéfis' avec les collectivités locales. Il faut aussi rappeler l'importance du « Consommez local, consommez artisanal » avec la mise en place d'une campagne de communication d'envergure pour mettre l'artisan dans le cœur des consommateurs. Et puis continuer à nous impliquer pour l'apprentissage en prenant toute notre place dans le plan jeune. Il est bon de rappeler que la CMAR Paca avec ses 7 CFA (Centre de formation des apprentis) forme plus d'un apprenti sur 5 dans notre région soit 6 000 jeunes formés par an. »

Durant cette crise, on a vu l'activité d'acteurs de la vente à distance se développer fortement parce qu'elle offre des prix et un service de livraison à domicile. Dans quels domaines votre secteur apporte une image de modernité qui attire les consommateurs ?

« La période de confinement a permis au consommateur de renouer un contact privilégié avec l'artisanat qui se doit répondre efficacement aux nouvelles attentes : participation à des dynamiques territoriales, à des initiatives locales de mutualisation (livraisons, plateformes de commande en ligne, 'drive'» spécialisés dans les produits locaux), capitalisation sur la prise de conscience d'un besoin de proximité et sur les avancées initiées pendant la période de confinement et de déconfinement. Nous avons créé une place de l'artisanat 'Artiboutik' permettant aux artisans d'entrer dans le e-commerce et de gagner de nouveaux clients. Cette plateforme nous sommes en train de l'amplifier et de la faire connaître. »

Vidéo de valorisation des entreprises labellisées Patrimoine vivant, une belle mise en lumière d'artisans d'exception sur notre territoire de Vaucluse !

Ecrit par le 22 juillet 2024

UP-Medef 84 : entreprises, inscrivez-vous à la 3e édition des trophées



L'UP-Medef 84 organise la 3^e édition des Trophées de l'UP-Medef 84, mettant à l'honneur les entreprises Vauclusiennes innovantes. Elles pourront concourir dans une des six catégories proposées : 'Très petite et moyenne entreprise' pour une entreprise remarquable pour son activité et son rayonnement territorial ; 'Mise en valeur du territoire' pour une entreprise qui, par son implantation et/ou ses actions contribue au développement et au dynamisme du territoire ; 'Entreprise agile' pour une entreprise qui a su s'adapter rapidement face à des changements inattendus ; 'Chef d'entreprise' pour une entreprise dont le dirigeant a su mettre l'humain au cœur de son développement ; 'Communication innovante' pour une entreprise ayant su faire preuve de talent et d'audace dans sa communication et 'Association de l'économie sociale et solidaire' pour une association de proximité qui agit au service des autres.

Les entreprises souhaitant participer à la 3^e édition des trophées de l'UP-Medef 84 peuvent candidater à partir de la fiche contact [ici](#) jusqu'au 8 novembre inclus sur ce mail : contact@upmedef84.fr

UP-Medef 84. Agroparc. 60, chemin de Fontanille. BP 91 246. 84911 Avignon cedex 9. 04 90 88 08 41

Inondations dans le 06 : les maires du 84 sur tous les fronts de la solidarité

Après avoir accordé une première aide exceptionnelle d'un montant de [5 000 € aux communes du Gard](#) frappées par les inondations de la fin du mois de septembre, l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a, malheureusement, tenu à témoigner à nouveau sa solidarité aux habitants d'autres communes durement frappées par d'autres aléas climatiques.

Ainsi, l'AMV, co-présidée par Jean-François Lovisol, maire de la Tour d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, apporte maintenant son soutien aux communes des Alpes-Maritimes inondées après le passage de la tempête Alex dans la soirée du 2 octobre

« L'AMV, sensible aux dégâts qui touchent les personnes et les biens, explique les responsables de l'association d'élus, a décidé d'allouer une première aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à destination des communes les plus durement touchées. »